

# Compte-rendu du Conseil d'École du jeudi 05 mars 2015

Ouverture de séance : 18h30

Désignation du secrétaire de séance : Madame Maubanc Florence, représentante parents d'élèves

Membres présents :

Présents:

Élus: M. Laurence, maire de St Georges Montcocq.  
M. Talvast, M. Duchemin,

Représentants des parents d'élèves: Mmes Poignant, Launey, Leloutre, Cochonneau, Maubanc, Le Glatin..

Enseignantes: Mmes Hamelin, Bisson, Gesnouin, , Ségovia

Excusées:

Mme Loyer, Inspectrice de l'Éducation Nationale,  
Mme Osmond, professeur des écoles

- Ordre du jour :
1. Préparation de la rentrée 2015: inscriptions
  2. Le budget 2015
  3. le conseil école collège
  4. Les projets : projets pédagogiques, sorties pédagogiques, sorties culturelles et rencontres sportives
  5. le document unique et le PPMS
  6. Présentation des comptes de la coopérative
  7. Les questions diverses

## 1 -Évolution des effectifs et prévisions pour la rentrée 2015:

a) Évolution des effectifs : L'effectif actuel de l'école est de 116 élèves. 1 départ en CM2 et 6 départs depuis le début de l'année.. La répartition est la suivante :

classes	Enseignant	niveaux	Filles	Garçons	total
PS-MS	Mme Osmond	PS	7	11	18
		MS	3	3	6
			10	14	24
MS-GS	Mme Gesnouin	MS	3	3	6
		GS	9	11	20
			12	14	26
CP-CE1	Mme Segovia	CP	8	8	16
		CE1	3	2	5
			11	10	21
CE2-CM1	M Bisson Mme Gilbert	CE2	7	7	14
		CM1	2	5	7
			9	12	21
CM1-CM2	Mme Hamelin	CM1	5	6	11
		CM2	7	6	13
			12	12	24
<b>Total école</b>			54	63	116

## b) Prévision pour la rentrée 2015

Les prévisions pour l'année scolaire 2014-2015 sont les suivantes :

NIVEAU	EFFECTIF
CM2	18
CM1	14
CE2	5
CE1	16
CP	20
GS	12
MS	18
PS	Prévision de 10 à 15
<b>TOTAL</b>	113 à 118

Les prévisions en PS recueillies auprès des mairies et des parents : 7 PS issues des fratries et 8 nouvelles familles. 6 départs sont prévus. On devrait constater un maintien des effectifs.

Aucune répartition n'est envisagée à ce jour et ne sera envisageable qu'en juin lors du conseil d'école, car il est difficile d'évaluer le nombre d'enfants que pourraient apporter les nouveaux logements. Monsieur Laurence informe que l'attribution des logements n'est pas encore faite. La commission se réunira en mars, et l'attribution devrait être connue en avril/mai. Les inscriptions se feront sans doute pendant les grandes vacances pour ces nouvelles familles.

Les inscriptions à la mairie et à l'école se feront à partir du lundi 16 mars 2015. Les modalités d'inscription sont diffusées sur le site et sur le panneau d'affichage de l'école.

L'inscription se fait dans un premier temps à la mairie, les parents doivent fournir les pièces suivantes : le livret de famille et un justificatif de domicile récent. A l'issue de la démarche, la mairie délivre un certificat d'inscription. Dans un second temps, l'inscription définitive se fait à l'école auprès de la directrice. Les parents doivent fournir le certificat d'inscription de la mairie, le livret de famille et le carnet de santé. La vaccination obligatoire est le D.T Polio contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. En cas de changement d'école, le certificat de radiation délivré par la direction de l'ancienne école est à fournir.

La directrice n'acceptera pas les enfants des communes autres que St-Georges Montcoq, le Mesnil Rouxelin et Rampan, sauf pour les fratries hors communes, sans dérogation de la part de Monsieur le Maire.

Concernant les dérogations, Monsieur le Maire rappelle que pour toutes les familles hors St Georges, on n'accepte plus d'enfants hors commune. Les effectifs sont serrés. On assure les meilleures conditions d'enseignement pour St Georges, Rampan et le Mesnil Rouxelin. Les dérogations sont précises : fratrie, nourrice, parents travaillant sur la commune.

Les communes ont une part budget école importante. On accorde plus d'attention aux critères d'admission des dérogations (possibilité pour les mairies d'organiser un « comité des dérogations ». Une réunion avec les membres du conseil d'école aura lieu le 25 Juin pour donner un avis à Monsieur Laurence qui restera décisionnaire.

## **2– Budget de fonctionnement 2015 :**

Concernant le budget de fonctionnement , l'équipe enseignante redemande qu'il soit le même que les années précédentes. 46 euros par enfant sur la base des 117 élèves; 200 euros pour le fonctionnement de la direction ; 200 euros pour le matériel sportif ; 200 euros pour la BCD ; 200 euros pour les consommables informatiques et 160 euros pour le papier.

Concernant la subvention transport, l'équipe enseignante demande la même somme allouée à chaque classe : 450 euros par classe soit 2250 euros.

Monsieur Laurence est d'accord sur ces points.

L'équipe souhaiterait continuer l'installation d'un équipement numérique complet dans chaque classe : et demande que cette année la classe de Mme Jarry soit équipée d'un vidéoprojecteur interactif et d'un tableau blanc. Monsieur Laurence étudiera le budget et apportera une réponse plus tard.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les budgets alloués au fonctionnement de l'école.

### **3 – Le conseil école -collège:**

C'est une structure qui réunit le collège Lavalley et les écoles du secteur. Le conseil école-collège, composé du principal du collège Lavalley, Mr Ledoux, de l'IEN de la circonscription Mme Loyer, du personnel enseignant du secondaire et du personnel enseignant du primaire des écoles du secteur (Agneaux, les Palliers, l'Yser, St Georges Montcocq) s'est réuni le jeudi 8 janvier 2015.

Lors de la précédente réunion, le thème de l'égalité filles-garçons avait été choisi pour conforter, voire établir les liens entre les écoles du secteur et le collège Lavalley. Le Collège a constaté des comportements qui méritent une action sur ce thème.

Deux types d'actions ont été envisagés :

- une action pour mieux appréhender l'évolution du rapport filles-garçons au cours de l'histoire, faire un état des lieux de la situation aujourd'hui
- une action pour « casser » les stéréotypes encore présents aujourd'hui (maman à la maison, papa au travail)

Les élèves de CM2 vont réaliser une affiche concernant l'égalité filles-garçons pour la journée porte ouverte du collège qui aura lieu le 14 mars 2014, et une réflexion sera ensuite engagée de la maternelle au cycle 3 sur ce thème. Des projets seront donc menés.

En ce qui concerne les changements de cycle, pour la rentrée 2017, le cycle 3 concernera les CM1/ CM2-6ème, le cycle 2 les CP-CE1-CE2, et la Grande Section réintègre clairement le cycle 1.

Le conseil école-collège de fin d'année sera l'occasion de présenter les projets menés à l'école et le bilan de ces actions.

Le conseil école collège met en place aussi la commission de liaison CM2 – 6ème qui permet d'échanger sur les besoins éducatifs particuliers et d'assurer le suivi individualisé des élèves. Pour les élèves en difficulté des PPRE passerelles sont mis en place.

### **4 – Les projets et bilans: sorties pédagogiques, sorties culturelles et rencontres sportives :**

#### - Bilans des sorties effectuées

La classe de CE2-CM1 a bénéficié d'une sortie sportive « char à voile », le vendredi 21 Novembre 2014, à Saint-Germain-sur-Ay. La vidéo pour promouvoir cette activité auprès des écoles a été diffusée le vendredi 19 décembre lors de la chorale de Noël aux familles et est visible sur le site internet de l'école.

Le coût du transport est de 330 euros et la séance a été facturée 80 euros soit un total de 410 euros pris en charge par la coopérative et la subvention de l'APE. Ce qui fait un coût par élève d'environ 19,50 euros.

#### Noël 2014

Les classes de la maternelle au CM2 ont assisté à la projection d'un dessin animé « les pingouins de Madagascar », le vendredi 19 décembre 2014 au matin.

Coût du transport : 140 euros et les entrées au cinéma : 452 euros financés par la coopérative scolaire (4 euros par enfant) soit 592 euros pour 113 élèves, 5,23 euros par élève. Mme Hamelin a demandé à Monsieur le Maire d'intervenir auprès de l'agglo de Saint Lô pour négocier un tarif scolaire avec le responsable du Cinémoviking de St Lô car à ce jour le cinéma applique le tarif public malgré la demande faite par les enseignants d'avoir un tarif scolaire.

Monsieur Laurence se renseignera après du Maire de Saint-Lô.

Ce même jour, l'équipe enseignante a organisé une chorale avec quelques chants de Noël à l'intention des parents. A cette occasion, les familles ont pu découvrir les activités périscolaires à travers deux petites vidéos effectuées par les élèves de CM1-CM2 lors des TAP sous la direction de M Bouysse, et un chant créole mené par Geneviève. Des productions d'élèves montrant un travail autour du peintre Claude Monet ont été affichées. Les membres de l'APE ont organisé un apéro pour prolonger ce bon moment convivial et familial.

Rencontres sportives : Course longue le jeudi 26 février 2015 ; classes CE2 et CM. Les élèves ont participé à une course de régularité. Les enfants étaient motivés et se sont montrés courageux de courir sous la pluie.

Transport : 70 euros financés par la coopérative scolaire.

Projets envisagés :

rencontres sportives prévues :

La classe MS-GS participeront aux rencontres pour la danse dans la semaine du 4 au 7 mai 2015. Les élèves présenteront une danse à d'autres classes.

Le cycle piscine débutera le mardi 5 mai 2015 de 9h10 à 9h55. Comme l'année dernière, un calendrier va être mis en place pour permettre aux parents accompagnateurs et aux parents agréés de se positionner en fonction de leur disponibilité. Le mot d'information sera collé dans les cahiers de liaison et une réunion est prévue auprès des parents agréés le mardi 31 mars à 18 h.

Nous organisons aussi les Olympiades, le jeudi 2 juillet, le matin. Elles concernent toutes les classes, sur le terrain de sport. Nous aurons besoin de quelques parents pour encadrer les activités sportives : lancer, course, saut. Le midi, nous proposons de faire le pique nique de l'école sur le terrain ou dans le jardin, les parents sont invités à nous rejoindre pour partager ce dernier moment convivial et familial.

La sortie sécurité piéton se déroulera le mardi 31 mars de 13h40 à 16h et concerne les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2. Les enfants doivent effectuer un parcours à travers le centre ville de Saint Lô. Ils ont un plan pour se déplacer et des balises à chercher (sur les vitrines des magasins).

A l'issue de cette sortie et des séances menées en classe, les élèves de CM2 seront évalués pour obtenir l'APER (attestation de 1ère éducation à la route).

Les sorties culturelles:

Le vendredi 27 mars 2015 de 14h30 à 15h30, les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 se rendront au théâtre de Saint Lô pour assister à un mini opéra bilingue : « Antoinette la poule savante » interprété par la compagnie In Sense. Deux chanteurs feront découvrir aux élèves l'univers de l'opéra de façon ludique et poétique. Le coût du transport est de 70 euros et la place est de 5 euros par élève.

Le jeudi 7 mai de 14h30 à 15h30, les élèves de GS, CP et CE1 assisteront à un spectacle de mime « Enfants de la malle » interprété par un comédien accompagné par un musicien qui jouera du clavecin. Les deux artistes feront découvrir aux enfants l'univers du mime et des personnages de la Comédia Del Arte, Pierrot et Arlequin.

Sortie avec nuitée «char à voile et découverte des planètes »

Les niveaux concernés : tous les élèves de CM1 et de CM2

Coût du transport : en cours

Coût du programme : 2 742 euros soit 85,68 € par élève. Le coût est beaucoup plus élevé que les années précédentes, 17 euros de plus par élève. Cette augmentation est due à l'hébergement. L'augmentation n'a pas été répercutée aux familles, la participation habituelle de 55 euros a été demandée pour couvrir les frais d'hébergement et d'alimentation. Les frais liés aux activités sont pris en charge par la coopérative scolaire et l'APE.

Le programme est disponible sur le site de l'école.

Sortie PS/MS/GS : En attente . La sortie sera organisée par la remplaçante de Mme OSMOND.

Une sortie à la journée est prévue pour les classes de maternelle.

Pour les MS/GS , une journée à Parigny est prévue en fin de période – rencontre avec leurs correspondants -

Une visite à la boulangerie de Saint-Georges est prévue le 31 Mars en 3 groupes.

Une sortie pour les classes de CP au CE2 : Ludiver : beaucoup de demandes, nous attendons la réponse.

Si celle-ci devait être négative, les enfants se rendront au bord de mer.

A noter que Madame Gilbert sera absente à partir de fin Mai.(congé maternité)

La journée au collège pour les CM2 : prévue par le collège le mardi 19 mai ne convient pas car les élèves ont la séance de piscine ce jour là. Mme Hamelin demande à ce que cette visite soit organisée sur son

temps de décharge pour laisser les CM1 à Mme Gilbert sinon, les 11 élèves seront répartis dans les autres classes- En attente-

Comme l'année dernière les CM2 pourront écrire des questions concernant le collège dans une boîte à questions et M Peigné, Principal adjoint apportera des réponses lors de la visite.

Le collège organise une journée porte ouverte le samedi 14 mars, les familles concernées ont reçu une invitation du principal du collège. Les repas seront pris au self, les élèves auront accès au foyer et suivront un cours de 6ème par groupe de 3 ou 4. Le trajet se fera en bus de ville.

## **5- Le document unique et le PPMS:**

Le document unique : mise à jour de janvier communiquée ce jour .

Le rapport électricité/gaz a été donné.

Absence de plan intervention pompiers à l'entrée des bâtiments.

Absence 2ème issue de secours dans la classe de CP/CE1 : réflexion en cours sur le réaménagement de l'école ainsi que le dortoir.

Pas de copie du registre des aires de jeux transmise. Le fournisseur a été contacté. Le suivi est assuré par Mr Poignavant et doit être notifié dans un registre.

Pas de copie du plan d'utilisation des équipements sportifs fournis par la mairie : ici pas d'équipement fourni dont pas de problème de mise à disposition.

La place prévue pour le stationnement handicapé est en cours de réflexion.

Les enseignants n'ont pas reçu de formation ou renouvellement « premiers secours ». Une formation « Hygiène et Sécurité » est également souhaitée ainsi qu'une visite médicale tous les 5 ans.

### Le PPMS

fiche administrative : lecture, mise à jour communiquée

Le PPMS a été réalisé en Novembre et s'est bien passé. Les enfants ont été confinés pendant 1H30. Tout a bien fonctionné.

La chaîne téléphonique a été mise en place. Les écoles s'appellent pour prévenir de l'alerte. Les enfants sont mis en sûreté.

L'exercice incendie s'est déroulé le mardi 3 Mars – personne n'était prévenu – Tout s'est bien passé.

Il faudra réaliser un exercice pendant la sieste des petits.

### Les travaux effectués:

Dans la salle polyvalente, M. Poignavant aménage un placard de rangement qui servira aux membres de l'APE et à l'équipe enseignante pour ranger le matériel sportif.

### Les travaux et aménagements demandés :

des casiers en maternelle et des portes manteaux,  
une étagère au dessus du chevalet pour la classe de maternelle  
un placard en salle de sieste.

Monsieur Duchemin : prévoir des portes-manteaux dans la classe de Mme SEGOVIA. Si le logement n'est pas reloué, ils pourraient être installés dans le couloir -couloir déplacé- dans l'espace classe.

## **6 – Présentation des comptes de la coopérative:**

Le montant de la coopérative s'élève à 2 345,54 €.

Action : **Qui va gagner l'œuf de Pâques ?** Vente de cases à 2 euros , tirage au sort d'un gros lot : un œuf et chaque grille est gagnante d'un petit lot : un œuf surprise,

Les grilles seront distribuées vendredi 6 mars.

Action : **vente des agendas** : bénéfice : 426,67 euros pour l'achat de jeux de cour. Merci aux familles et à la mairie

### **Projet serre :**

La coopérative continue à mener son projet serre qui est construite et a coûté 881 euros. Quatre carrés potagers ont été commandé coût de 87,50 euros. Chaque carré jardin dispose de 16 petits espaces individualisés qui sera attribué à un enfant, en priorité aux élèves de maternelle. L'APE a reversé le

bénéfice de 600 euros de la vente des fleurs de l'année dernière à la coopérative. Une partie a été consacrée à l'achat de la serre ( 281 euros) et sert à financer les carrés potagers (87,50) , le terreau et les agrafes pour fixer la bâche (20,80 euros). Du matériel pour jardiner va être acheté (arrosoir, ....)

Il reste 200 € pour le matériel à venir.

Mme Hamelin rencontrera prochainement M L'Orphelin, président de l'APE pour faire le point sur les actions et le financement des sorties.

## **7-Les informations diverses :**

- Carnaval de l'école : le jeudi 9 avril 2015:

La vente des sachets de bonbons financera l'achat du goûter : crêpes sucrées commandées auprès de la boulangerie Jade, rue du Neufbourg à Saint Lô et jus de fruits.

- Spectacle de fin d'année : le vendredi 26 juin 2015. L'organisation n'est pas encore établie.
- Site de l'école : 8369 visiteurs à ce jour.

A noter que Mme Gilbert sera absente à partir de fin mai (congé maternité).

Activités périscolaires : l'aide aux devoirs rassemble environ 20 élèves en moyenne.

Garderie : matin : 16 élèves

soir : 36 élèves

mercredi midi : 2

Cantine : 92

### **Calendrier scolaire : les dernières propositions ministérielles.**

Dans son projet de calendriers (2015-2016 ; 2016-2017 ; 2017-2018), le ministère prévoit de nouvelles règles. Elles seront soumises à l'avis du Conseil Supérieur de l'Education le 9 avril 2015.

- La **rentrée** des élèves se fera le 1er septembre, la **pré-rentrée** des enseignants se fera le 31 août.
- La 2ème journée de pré-rentrée serait utilisée pour des consultations.
- La sortie des élèves se fera au plus tard à la fin de la 1ère semaine de juillet.
- Le **pont de l'ascension** sera inscrit au calendrier sauf pour 2017-2018 (2 jours fériés la même semaine).
- Le projet de calendrier propose un **nouveau zonage** pour tenir compte des nouvelles régions. L'académie de Caen rejoindrait donc Rouen dans la zone B dès la rentrée 2015.

**Zone A :** Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Besançon, Dijon, Bordeaux, Limoges, Poitiers

**Zone B :** Amiens, Lille, **Caen**, Rouen, Strasbourg, Nancy-Metz, Reims, Orléans-Tours, Nantes, Rennes, Aix-Marseille, Nice

**Zone C :** Créteil, Paris, Versailles, Toulouse, Montpellier

Prochain conseil d'école : le 25 Juin 2015 à 18h30.

La séance est levée à 20H45

Fait à St Georges Montcocq

Le 5 mars 2015

La secrétaire de séance  
Mme Maubanc Florence

La directrice de l'école  
Madame Hamelin Karine